



VENTE DE TERRAIN COMMUNAL DANS LE CADRE DE LA RÉGULARISATION FONCIERE

Le Maire de la commune de Morne-à-l'eau, Monsieur Philipson FRANCFORT informe ses administrés de la reprise des opérations de vente de terrain dans le cadre de la régularisation du foncier communal.



A cet effet, les administrés sont reçus à la Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Occupation des Sols à la Rue Justinien BERTHELOT (Ancienne Rue Girard), tous les vendredis de 8h 30 à 12h30, munis des pièces constitutives de leurs dossiers.

Le calendrier de réception des administrés par secteur s'établit en 2018 comme suit :

- D'avril à Juillet: Bourg;
- D'Août à Octobre: lotissement Nouvin;
- D'Octobre à Décembre: Cimetière/Rigaud.

Le Maire rappelle que des réunions d'information se tiendront selon le planning suivant:

- Avril 2018 sur le marché aux vivres pour les administrés du secteur du Bourg;
- Juin 2018 à la salle de réunion de la DETL pour les administrés du Lotissement de Nouvin;
- Octobre 2018 sur le marché aux vivres pour les administrés du secteur Cimetière/Rigaud.

Pour rappel, la Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Occupation des Sols reste à la disposition de la population concernée pour toute information complémentaire nécessaire.

Contacts: **DATOS/DATST**: Direction de l'Aménagement du Territoire et l'Occupation des Sols à la Direction de l'Aménagement du Territoire et des Services Techniques

31 Rue Justinien Berthelot

Téléphone : 0590 24 99 54

Fax: 0590 24 92 47

Courriel: datos@mornealeau.fr

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la ville :<http://www.ville-mornealeau.com>

